

**LISTE DES ADHERENTS AGIR
AYANT SIGNE LA CONVENTION D'ADHESION SIMPLIFIEE A L'AMIDIF**

Mise à jour le 1^{er} août 2026

1. Société de transport du Grand Angoulême ;
2. Société intercommunale des bus de la région annécienne ;
3. Régie des transports du territoire de Belfort ;
4. Régie des transports Carcassonne Agglo ;
5. SPL Chartres métropole transports ;
6. Transports publics du Choletais ;
7. SPL Transurbain ;
8. Régie des transports de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay ;
9. Régie des transports urbains de la communauté de communes Moselle et Madon ;
10. Régie Péribus ;
11. Régie des transports poitevins ;
12. SPL Baie d'Armor transports ;
13. SPL Saumur Agglobus ;
14. Régie des transports en commun de l'agglomération Troyenne ;
15. Régie départementale des transports de l'Ain ;
16. Compagnie des transports du Bas-Rhin ;
17. Régie régionale de la Haute-Vienne ;
18. Régie régionale des transports des Landes ;
19. SPL Trans-Landes ;
20. Sud Rhône-Alpes déplacements Drôme Ardèche ;
21. Syndicat Sud-Gironde mobilités ;
22. ProCars ;
23. Société des transports de l'arrondissement de Douai ;
24. Société des transports de l'agglomération nazairienne ;
25. Régie régionale des transports Provence Alpes Côte d'Azur ;
26. Région Occitanie ;
27. Mauges Communauté ;
28. Régie des transports de l'Ille-Rousse-Balagne « A Balanina ».